

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 72-84/SG/CG portant création d'un camp pénal.

n° 72-84/SG/CG

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
19 janvier 1972

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro  
10 février 1972

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Un camp pénal pour cent condamnés en moyenne est ouvert dans la zone de Kher Ambado-Dammerjog.

#### Art. 2

— L'adjoint au régisseur de la Prison civile de Djibouti est responsable, sous l'autorité du Chef de District, Directeur de la Prison, du camp susvisé qui est rattaché administrativement à la Prison civile de Djibouti.

#### Art. 3

— La nourriture sera fournie par la Prison de Djibouti.

#### Art. 4

— Les condamnés affectés au Camp pénal seront employés aux travaux d'aménagement d'intérêt général.